

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Salle de la Mairie de CHAVEIGNES le :  
Mardi 15 mai 2018 à 19 H 30

Et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.  
Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Le Maire,  
Philippe DUBOIS

### **ORDRE DU JOUR**

- ✓ Présentation de l'offre relative au projet de santé communale
- ✓ Approbation du compte-rendu du 10 avril 2018
- ✓ ACTES : convention pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat
- ✓ Subvention aux centres de formation
- ✓ Emprunt
- ✓ CCTVV : rapport de la CLECT en date du 1<sup>er</sup> mars 2018
- ✓ Projet éolien du bois de la Gabillière sur la commune de Brizay
- ✓ Questions diverses
- ✓

### **Séance du 15 mai 2018**

L'an deux mil dix-huit, le quinze mai, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 04 mai 2018, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOIS, Maire.

Etaient présents : Philippe DUBOIS, Éric DEVIJVER, Françoise MANCEAU, Marie-Rose MÉRON, Raymond LAMBESEUR, Olivier DESMÉ, Dominique DARDENTE, Cynthia DIEU-COURRÈGES,.

Etaient excusés : Alain MONTAS, Arlette ARNAULT, Pierre LEFEVRE,

Etaient absents : Catherine JEAN, Éric NAVARRE, Francisco LUCIO-DOMINGUEZ,

Alain MONTAS a donné pouvoir pour le représenter, parler et voter en son nom à Olivier DESMÉ.

Arlette ARNAULT a donné pouvoir pour la représenter, parler et voter en son nom à Marie-Rose MÉRON.

Pierre LEFEVRE a donné pouvoir pour le représenter, parler et voter en son nom à Eric DEVIJVER.

Françoise MANCEAU a été élue secrétaire de séance.

### **DELIBERATION N°2018-05-15-01**

#### **PRESENTATION DE L'OFFRE RELATIVE AU PROJET DE SANTE COMMUNALE**

Monsieur le Maire présente Madame Claire PASQUIER qui expose l'offre promotionnelle « Santé Communale » du groupe AXA et propose la signature d'une convention entre la commune et la compagnie d'assurance afin que les administrés puissent bénéficier de tarifs préférentiels sur la complémentaire maladie.

### **DELIBERATION N°2018-05-15-02**

#### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 10 AVRIL 2018**

Aucune observation n'ayant été formulée, le compte rendu de la séance du 10 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

### **DELIBERATION N°2018-05-15-03**

#### **CONVENTION ACTES**

#### **POUR LA TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES ACTES AU REPRESENTANT DE L'ETAT**

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2131-1, L 3131-1 et L 4141-1,

Considérant que la commune souhaite s'engager dans la dématérialisation de la transmission de ses actes soumis au contrôle de légalité,

Considérant que toute modification de la convention ou de la nomenclature fera l'objet d'un venant,

Sur proposition du maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- ✓ Décide de procéder à la télétransmission des actes réglementaires et des actes budgétaires soumis au contrôle de l'égalité,
- ✓ Autorise le maire à signer la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec le représentant de l'Etat,
- ✓ Décide de choisir le dispositif BLES Berger Levrault Echanges Sécurisés pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

**DELIBERATION N°2018-05-15-04**  
**SUBVENTION AUX CENTRES DE FORMATION**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que 3 enfants de Chaveignes sont scolarisés au Campus des Métiers et de l'Artisanat de Tours et un autre est scolarisé au CFA-MFEO de Sorigny. Ces deux centres de formation ont fait une demande de subvention pour ces élèves.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- ✓ 150 Euros au Campus des Métiers et de l'Artisanat de Tours
- ✓ 50 Euros au CFA-MFEO de Sorigny

**DELIBERATION N°2018-05-15-05**  
**EMPRUNTS**

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal les différentes propositions d'emprunt émanant de la Caisse d'Épargne et du Crédit Agricole (en attente des propositions de la Banque Populaire). Il informe que le receveur municipal considère qu'au regard de l'endettement actuel et de la fin proche de certains emprunts, un emprunt de 250000 Euros remboursable sur 15 ans ne mettraient pas en difficulté la commune.

**DELIBERATION N°2018-05-15-06**  
**CCTVV : RAPPORT DE LA CLECT EN DATE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2018**

Le Conseil Municipal,

- ✓ vu le rapport de Monsieur DUBOIS Philippe, Maire,
- ✓ vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ✓ vu le Code Général des Impôts, notamment en son article 1609 nonies C,
- ✓ vu le rapport définitif de la Commission Locale d'évaluation des Transferts de Charges (C.L.E.T.C.) de la Communauté de communes Touraine Val de Vienne en date du 1<sup>er</sup> mars 2018, et présenté en Conseil communautaire du 26 mars 2018,

Considérant :

- ✓ que, conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C IV du Code Général des impôts, une Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (C.L.E.T.C.) a été créée entre la Communauté de communes Touraine Val de Vienne, et ses communes membres, dont la mission est d'évaluer les montants de transferts de charges.
- ✓ que la C.L.E.T.C. de la CCTVV réunie le 1<sup>er</sup> mars afin de valoriser les charges transférées liées :
  - a. aux commerces rendus aux communes dans le cadre de la révision des statuts au 1<sup>er</sup> janvier 2018 : bar restaurant de la commune de Faye la Vineuse, Bar restaurant de Luzé, Multi-service de Rilly sur Vienne, Auberge de Razines
  - b. aux équipements sportifs rendus aux communes dans le cadre de la révision des statuts au 1<sup>er</sup> janvier 2018 : swin-golf de Braslou, salle multi-sports de Ligré
- ✓ que le rapport de la C.L.E.T.C. joint en annexe précise la méthodologie mise en œuvre afin de valoriser au plan financier les transferts susvisés.
- ✓ que la C.L.E.T.C. a retenu l'uniformisation des conditions de mise à disposition du service ADS de la CCTVV avec le service unifié CCTVV/CCTVI et notamment des dispositions financières entre la CCTVV et ses communes membres et adhérentes au service,

Après en avoir délibéré :

- 1.- approuve le rapport définitif de la C.L.E.T.C. du 1<sup>er</sup> mars 2018 joint en annexe, à l'exception des transferts de charges liés à la taxe de séjour pour la commune de Chaveignes. Le conseil municipal désapprouve à l'unanimité le calcul de reversement qui devra être négocié,
- 2.- autorise en conséquence Monsieur Le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents,
- 3.- précise que les impacts financiers définis dans le rapport de la CLECT seront intégrés au budget communal

**DELIBERATION N°2018-05-15-07**  
**PROJET EOLIEN DU BOIS DE LA GABILLIERE SUR LA COMMUNE DE BRIZAY**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'association ADDER « Agir pour le Développement Durable et Economique : préservons nos territoires Ruraux ! » a constitué un dossier relatif au projet éolien du bois de la Gabillière sur la commune de Brizay. Il présente ce dossier ainsi que les mails reçus des communes de Brizay et Lémeré. Le Conseil Municipal attend la présentation du projet par la commune de Brizay.

**DELIBERATION N°2018-05-15-08**  
**QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal discute :

- ✓ Des travaux de réhabilitation du presbytère et de son financement. Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'une subvention du conseil départemental au titre de FDSR (Fond Départemental de la Solidarité Rurale) a été attribué à hauteur de 20 066 Euros (7 582 Euros au titre de l'enveloppe « socle » et 12 484 Euros au titre de l'enveloppe « projet » pour la réhabilitation du logement du presbytère)
- ✓ Du devis établi pour la remise en état de la toiture du local situé derrière la salle des fêtes. Le montant s'élève à 2 341.20 Euros TTC
- ✓ Des travaux à engager sur la RD 757
- ✓ Des diverses réunions prévues par divers organismes extérieurs : ENEDIS, SIEIL,
- ✓ Des diverses invitations et inauguration : foire au fromage à Sainte Maure de Touraine, EPHAD de Richelieu, Voie Verte à Richelieu, 130 ans des écoles du Sacré Cœur de Richelieu, Chaveignes Accueil,
- ✓ De l'organisation du marché fermier : animation ...
- ✓ Des changements de conduites d'eau qui vont être réalisés sur 13 km sur l'ensemble du territoire du SIAEP de la Région de Courcoué,
- ✓ Des auditions auprès de la gendarmerie à la suite de la vente de coupe de bois,
- ✓ De la GEMAPI

La prochaine réunion est fixée au mardi 12 juin 2018 à 20 h 00.

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est déclarée close.